



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES D'ANTANANARIVO
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° N06-25/MESUPRES/CROUA/DIR/PRMP

1. Le **CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES D'ANTANANARIVO** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture de disjoncteurs, fusibles et autres accessoires pour la protection des Transformateurs des postes de distribution électriques des cités** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU DE SECRETARIAT DE LA PRMP**

Rue : **38 RUE RASAMIMANANA TSIMBAZAZA**

Etage / Numero de Bureau : **PORTE 2 2EME BATIMENT EX MCU TSIMBAZAZA 101 ANTANANARIVO**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **PORTE 2 2EME BATIMENT EX MCU TSIMBAZAZA 101 ANTANANARIVO** au plus tard le **22/09/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 10/09/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics